

Maison de Commune

Forel (Lavaux)



2003 - 2006



vue du Sud Ouest

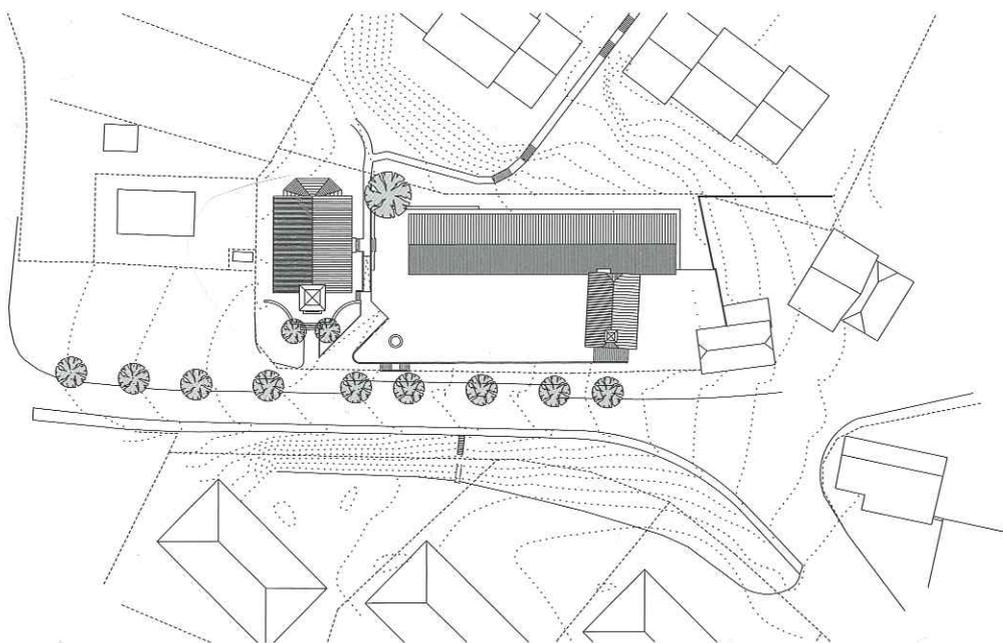


transparence du rez-de-chaussée



vue du Nord Est

plan d'ensemble



- 1** Démolition du bâtiment dit de «l'adjonction».
- 2** Terrassements et démolition de la façade nord du Vieux Collège



La Municipalité a organisé un concours d'architecture pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins de notre population. La procédure s'est terminée le 9 mai 2003 avec un projet lauréat classé au 1^{er} rang et 1^{er} prix, réalisé par Monsieur Yves Joos, architecte EPFL-SIA, lequel a eu le mandat pour cette réalisation.

Le projet reconnaît les caractéristiques du site, la présence de l'église et du bâtiment du vieux collège sur un promontoire dominant la route cantonale.

La nouvelle construction, en retrait de la partie clocheton et parallèle à la route, définit clairement la place du village et ferme la place devant la laiterie. La position du nouveau bâtiment par rapport à l'église détermine un espace bien dimensionné en relation avec sa sortie latérale et permet une échappée visuelle vers le Nord-Est. Une placette à caractère intime relie le temple à la salle de paroisse. C'est cette vision et la fonctionnalité du projet qui ont séduit le Jury lors du concours.

le projet...

Le nouveau bâtiment contient au rez-supérieur une salle de répétition et de réunion de 80 m², des sanitaires, l'entrée principale. La salle de 160 m², équipée d'une cuisine, est à l'usage de la paroisse, du Conseil communal et de la population.

Sa disposition au niveau de l'esplanade lui permet de s'ouvrir généreusement favorisant ainsi les animations diverses.

La deuxième salle de répétition est superposée à la première et sa position au niveau des bureaux permet son utilisation par les autorités.

L'administration occupe l'étage. Son organisation est simple et flexible. Elle offre une bonne discrétion lors du passage dans nos bureaux.

L'appartement du concierge est glissé derrière le bâtiment du Vieux-Collège.

L'accès au parking souterrain de 29 places se fait par la place de la laiterie, élargie à l'arrière avec 5 places de parc. Il bénéficie d'une ventilation et d'une lumière naturelle.

le parking...

Le parking est constitué par des murs périmétraux et des piliers en béton armé. Une ouverture tout en longueur le long de la façade parallèle à la route cantonale garantit une ventilation naturelle.

La dalle de couverture détermine l'esplanade de la Maison de Commune. Son revêtement est composé par un enrobé afin de garantir la continuité du sol entre les trottoirs de la traversée du village et la place.

le nouveau bâtiment...

D'une longueur de 50 mètres, la construction est définie par une structure porteuse ponctuelle avec des piliers préfabriqués en béton armé disposés le long des deux façades longitudinales. La portée de 9 mètres environ est réalisée par des dalles pleines en béton armé d'une épaisseur de 30 centimètres.

La charpente de la toiture est composée de fermes en acier avec sous-tirant d'une portée de 9 mètres.

Un noyau en béton armé, contenant l'ascenseur, les services et l'escalier, transite à travers les différents étages pour en assurer ainsi le contreventement.

le vieux collège – un peu d'histoire...

L'ancien collège a été construit au début du XIX^e siècle. Il fut un témoin représentatif, par sa typologie, des premiers collèges de village construits suite aux lois sur l'instruction publique primaire de 1833 et 1834.

La partie clocheton a été construite en 1899.

Les différences de niveaux entre les deux bâtiments et l'état général nous ont poussés à ne garder comme témoin du passé que la partie récente.

Lors des travaux de rénovation, le clocher a été raccourci d'environ un mètre.

Sa structure est définie par les quatre murs de façade, celui en regard de l'église a été reconstruit en reproduisant les ouvertures qui existaient à l'origine. La charpente a été entièrement démolie et reconstruite à neuf. L'isolation thermique est garantie par une isolation intérieure, par des fenêtres en aluminium et verre isolant.

Finalement, il ne reste que les dalles à hourdis, les poutres transversales en acier et les solivages en bois.

La cloche a été remise à neuf par notre ancien municipal, Monsieur Michel Golay.

Reliée au nouveau bâtiment par un corps de liaison, cette bâtisse est entièrement vouée à l'administration avec dans les combles, la salle de Municipalité, au 1^{er} étage un bureau, au rez le bureau du Conseil communal et au sous-sol le carnotzet communal.

les façades...

La façade du rez-de-chaussée en correspondance de l'esplanade est totalement vitrée avec des vitrages types « poteau-traverse ».

Un rythme de portes combinées avec des impostes garantissent une ventilation naturelle des locaux.

Les façades, comme toutes les cloisons internes, n'ont pas de fonction portante, ceci afin de garantir une flexibilité des locaux.

Le premier étage et une partie du rez-de-chaussée sont composés d'une façade-rideau en ossature bois avec un bardage en planches de sapin massif autoclavé et peint. La partie du socle qui émerge du sous-sol est en béton armé apparent.

aspects techniques...

Le chauffage est garanti par une chaudière à mazout. La ventilation est de type mécanique, uniquement pour la salle de paroisse et les blocs sanitaires.

Les systèmes électriques, informatiques et téléphoniques sont distribués par des boîtes et canaux de sol. L'acoustique des salles est réglée par les faux-plafonds et l'emploi de rideaux phono-absorbants. Tous les sols sont recouverts de parquet en chêne massif.

l'ameublement...

Par son choix, la Municipalité a voulu donner une ambiance qui s'inscrit dans les lignes sobres et pures de l'architecture du nouveau bâtiment. Le mobilier USM nous a semblé convenir particulièrement bien pour l'aménagement de la partie administrative de notre Maison de Commune. Pour le mobilier de la partie publique, nous nous sommes tournés vers quelque chose de plus traditionnel.

La Municipalité tient à remercier l'architecte, Monsieur Yves Joos, car tout au long de notre collaboration les contacts ont été fructueux et cordiaux.

Nous associons à nos remerciements les bureaux techniques et d'ingénieurs, toutes les entreprises et les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce projet.



BUREAUX D'ÉTUDE

Architecte et direction des travaux
Atelier d'architecture Yves Joos
Lausanne

Gestion de projet
Quartal Sàrl
Vevey

Ingénieur civil
rlj – Ingénieurs conseils SA
Lausanne

Ingénieur chauffage – ventilation
Pierre Chuard – Ingénieurs conseils SA
Lausanne

Ingénieur sanitaire
H. Schumacher – Ingénieurs conseils SA
Lausanne

Ingénieur électricien
Scherler – Ingénieurs conseils SA
Fribourg

Ingénieur géomètre
Roger Jourdan SA
Chexbres

Ingénieur acousticien
Gilbert Monay
Lausanne

Ingénieur physique du bâtiment
Sorane SA
Ecublens

ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

Maçonnerie
Dentan Frères SA
Lausanne

Terrassements et démolition
Marcel Délessert SA
Essertes

Démolition
Jacques Beguin
Ecublens

Ferrailage
FBA Ferrailage Sàrl
St-Sulpice

Echafaudages
ES Echafaudage Service SA
Aclens

Éléments préfabriqués en béton
Prébéva SA
Monthey

Charpente et façades bois
Rouge et Wullemmin – Charpente SA
Palézieux

Charpente acier et fenêtres aluminium
ID Métal & ID Néon SA
Sévaz

Bureau technique
Métal Plan SA
La Chaux-de-Fond

Chauffage
Axima SA
Lausanne

Ventilation
Atel SA
Crissier

Sanitaires
Mayor & Cie SA
Pully

Électricité
Maréchaux Electricité SA
Lausanne

Couverture et Ferblanterie
G. Vienne SA
Vevey

Étanchéité
G. Dentan SA
Fenil-sur-Corsier

Pierre naturelle et crépis extérieurs
Richard Construction
Forel (Lavaux)

Ascenseur
Ascenseurs Schindler SA
Lausanne

Stores
Griesser Stores SA
Lausanne

Chapes
JP-Sols-SA
Puidoux

Parquet
René-Pierre Cordey
Forel (Lavaux)

Carrelage
BK Keramik Sàrl
Chavannes-près-Renens

Serrurerie (escaliers et balustrades)
Robert Borin
Bussigny

Serrurerie (pilier public)
Delessert Frères SA
Puidoux

Plâtrerie-peinture
A. Buache
Corcelles / Payerne

Menuiserie (armoires et cuisines)
Rubatell SA
Châtillens

Menuiserie (portes)
Jossevel et Fils
Puidoux

Faux plafonds bois
Entegra SA
Nyon

Enrobés
JPF Constructions SA
Lausanne

Paysagiste
Jean-Claude Parisod SA
Mollie-Margot

Mobilier de bureau
USM U. Schärer Söhne AG
Münsingen

Mobilier de bureau
Wohnshop projecto sa
Lausanne

Mobilier de bureau
Lista SA
Lausanne

Mobilier salles des sociétés
Meubles Gailles SA
Domdidier

Rayonnage mobile
Forster Sàrl
Yverdon-les-Bains

Cuisine professionnelle
Restorex SA
Renens

Mise en passe
Clés Martin & Fils SA
Lausanne

Système de verrouillage
SEA Schliess-Syteme AG
Zollikofen

Assèchement
Krüger + Cie SA
Forel (Lavaux)

Dégazage citerne
Taxa SA
Forel (Lavaux)

Assurances
Vaudoise assurance
Lausanne

Nettoyage
Blanc & Cie SA
Lausanne



Monsieur Yves Joos
lors de la pose
de la première pierre.

quelques chiffres...

Concours d'architecture	octobre 2002 - mars 2003
Etude	juin 2003 - octobre 2004
Réalisation	novembre 2004 - septembre 2006

Cube SIA	9100 m ³
Surface brute nouveau bâtiment	1470 m ²
Surface brute vieux collège	375 m ²
Surface brute parking	705 m ²
Surface place et cour de l'église	870 m ²

Crédit d'étude et de construction	6 680 000 francs (CFC 1, 2, 4, 5, 9)
-----------------------------------	---